Présentation du Club Culturel d'APEDEC Indanga (CCIA)

Adresse du CCAI



Bujumbura- Burundi, Commune Muha, zone Musaga, Avenue Gasekebuye n°110

Tél (mob) +257 71151232/+25767351004

1.2. Histoire de la création

1.2.1. Préambule

Conformément à la vision de décentralisation de l'Association pour la protection de l'enfance et le développement communautaire (APEDEC), le présent club socioculturel et sportif a vocation à agir comme un relais communautaire. Il contribue à la protection des droits de l'enfant et au développement communautaire au moyen de projets et de programmes qui promeuvent les valeurs culturelles et sportives. Il constitue également un acteur clé du « milieu protecteur » de l'enfant au niveau local, conformément aux missions de l'APEDEC.

Pour que ses membres puissent remplir cette mission, ils sont encouragés à mener des actions de solidarité entre eux. Cette solidarité vise à renforcer les liens entre les membres ; elle ne constitue toutefois pas la vocation première du club. Le Club culturel APEDEC Indanga (CCAI) entend se distinguer des autres clubs culturels et sportifs en plaçant l'aide à l'enfance au cœur de son engagement, plutôt que la recherche d'un gain financier. La solidarité entre les membres ne doit donc pas devenir une condition d'adhésion fondée sur des contributions élevées ou calculées à

l’avance. L’adhésion doit reposer avant tout sur l’engagement envers la mission de l’APEDEC, et les frais demandés doivent rester raisonnables et accessibles.

Le nom « Club culturel APEDEC Indanga » (CCAI) a été attribué au club. Il ne peut être modifié sans concertation avec les responsables fondateurs, garants de la philosophie du club.

Le CCAI dispose d’une autonomie de fonctionnement et ses membres choisissent leurs responsables. La composition des instances dirigeantes doit être communiquée à l’APEDEC. Les personnes qui les composent doivent bien connaître l’association et défendre ses intérêts en matière de protection de l’enfance et de développement communautaire.

Le CCAI n’est ni un lieu de lutte pour le pouvoir ni un moyen de promouvoir des intérêts individuels. Il constitue un cadre d’engagement et de service, fondé sur le volontariat et le bénévolat, conformément aux principes régissant les associations sans but lucratif (ASBL). Le club peut demander un agrément afin de renforcer son autonomie. Ses membres fondateurs sont la personne morale qu’est l’APEDEC et les représentants du comité exécutif du club.

En bref, le Club culturel Indanga d’APEDEC est une émanation de l’Association pour la protection de l’enfance et le développement communautaire (APEDEC). Il prolonge et améliore l’expérience des groupes culturels de l’APEDEC, actifs dans les domaines de l’éducation, du sport et de la culture entre 2010 et 2015. Ces années d’expérience ont mis en évidence un besoin important : renforcer l’implication du milieu protecteur et la solidarité afin de mieux accompagner les jeunes. C’est pourquoi le Club culturel Indanga d’APEDEC réunit des adultes et des enfants.

1.2.2. Création du CCAI

L’idée de créer le CCAI s’est concrétisée en mai 2022. Des réunions informelles avec des membres de clubs déjà établis à Bujumbura se sont tenues, d’abord au Mutima Bar, puis au Mumuji Bar. Monsieur Innocent a tenté de convaincre les personnes présentes de mettre en place un club rattaché à l’APEDEC. Celui-ci devait agir comme un relais de proximité et soutenir l’association dans la protection des droits de l’enfant au niveau communautaire.

Les membres étaient appelés à incarner les qualités d’Indanga : des valeurs humaines exemplaires, telles que la sagesse, la justice, l’altruisme et, surtout, la compassion.

Le terme Indanga désigne des personnes reconnues pour les qualités qui les caractérisent — kuranga, gushimwa, guseruka neza, gukora vyiza — et que l’on apprécie pour leur comportement et leurs actions louables, tant entre elles qu’envers les enfants vulnérables de leur communauté.

La solidarité mutuelle a également été proposée afin de renforcer les relations entre les membres et de perpétuer une tradition d’entraide, semblable à celle qui existe au sein d’une famille. Une partie des contributions ou des biens partagés — argent, vêtements, nourriture, logement ou autres formes d’aide — pourrait être consacrée au soutien des enfants vulnérables. Le principe envisagé est d’y affecter au minimum 10 % des ressources mobilisées.

Cette entraide permet aussi de mettre en pratique des valeurs humaines telles que l’humanité (ubuntu), la discipline, la bienveillance, l’empathie et la coopération.

Grâce aux efforts conjugués des membres, des projets collectifs pourront voir le jour au sein du groupe Indanga. Ils contribueront d’abord au développement du groupe, puis au soutien des enfants en difficulté vivant dans son environnement. Le CCAI a ainsi pour rôle de renforcer les actions de l’APEDEC au niveau communautaire.

Les activités culturelles et sportives occupent une place prioritaire dans les activités du groupe. Les danses traditionnelles et les autres pratiques mettant en valeur la culture burundaise sont associées au sport, à la santé et à l'éducation. Elles sont envisagées comme des leviers contribuant à la protection de l'enfance au Burundi.

Les chansons peuvent servir à sensibiliser, à conseiller et à plaider en faveur de l'épanouissement des enfants. Les activités sportives peuvent également être accompagnées de chansons traditionnelles porteuses d'un message éducatif. De leur côté, les chants du répertoire culturel du club doivent notamment promouvoir le bien-être de l'enfant : sa santé, sa nutrition, son éducation et son environnement protecteur — sa famille, ses parents, sa fratrie, son école et sa communauté.

Le CCAI se conçoit ainsi comme un enfant solidaire de ses parents, qui œuvre avec eux au bien-être de la famille.

1.2.3. Les débuts

Pendant près de deux mois, d'avril à mai 2022, plusieurs rencontres de réflexion sur la faisabilité de cette structure communautaire auxiliaire de l'APEDEC ont eu lieu sous un palmier, au Mumuji Bar, près de la radio Isanganiro.

Le nom du club a été discuté et expliqué. Après plusieurs propositions, le nom « Club culturel Indanga d'APEDEC » (CCAI) a été retenu par un groupe de quatre personnes. Deux d'entre elles ont été chargées de sensibiliser des membres d'autres clubs afin de constituer une synergie novatrice : un cadre communautaire de proximité, à vocation culturelle et sportive, au service des droits de l'enfant.

Quelques semaines plus tard, le groupe était constitué et la mise en place d'un comité est devenue nécessaire. C'est ainsi qu'est né le Club culturel APEDEC Indanga, dont la mission avait été définie dès les premières réflexions.

APEDEC et le Club Culturel Indanga

APEDEC c'est qui ?

L'Association pour la Protection de l'Enfance et le Développement Communautaire, « APEDEC» est une association sans but lucratif qui a été créée le 03/02/2002 et a reçu son agrément plus tard le 18/09/2008 par l'Ordonnance Ministérielle n°530/957. Elle a créé le club

APEDEC est une association historique, vocationnelle, citoyenne et humanitaire ayant le souci primordial de protéger l'enfant/ jeune contre tout danger d'ordre psychique, physique, social et économique. Elle considère l'enfance comme une pépinière des acteurs adultes pour la paix et le développement durable de toute société. Pour qu'APEDEC arrive à son but, elle focalise son attention et ses forces sur les jeunes, les parents, les éducateurs scolaires et les membres de la communauté. Elle intervient dans 16provinces et emploie plus de 50 personnes (hommes, femmes et jeunes) mais aussi elle s'appuie sur plus de 5000 volontaires engagés qui représentent APEDEC sur les collines.

Vision d'APEDEC par rapport au Club Indanga

APEDEC voudrait que le Club Indanga s'organise de manière autonome pour son fonctionnement (fonctionnement structurel , la planification et la mise en œuvre des activités internes) mais aussi suive les directives de l'organisation-mère et collabore étroitement dans l'accomplissement de la mission de protection de l'enfance au niveau communautaire. Le Club, à travers les commissions

mises en place suivant les thématiques et les domaines d'intervention d'APEDEC, participe et contribue efficacement à la protection des droits de l'enfant et au développement communautaire inclusif et durable.

Missions du Club Culturel d'APEDEC Indanga

Le Club Culturel d'APEDEC Indanga a les missions suivantes :

• renforcer la solidarité et l'entraide entre les membres comme la culture burundaise nous l'exige dans des moments difficiles (le décès, la maladie) et dans des moments heureux (le mariage,..). Nous avons l'habitude d'entendre ces expressions en kirundi : « guseruka k'uwabuze, gusuhuza uwugwaje, gutera intege uwuri mu bihe bigoye, »

• Mener des activités culturelles et sportives pour renforcer la santé des membres, la promotion des valeurs culturelles, la consolidation de la paix et la cohésion sociale

• Participer à la mission d'APEDEC de protéger l'enfant contre tous les dangers d'ordre psychologique, physique, social et économique

• Mener des activités génératrices de revenus pour assurer son bon fonctionnement et répondre facilement aux exigences de ses missions

Les objectifs

• Etre un cadre de proximité et d'intervention communautaire d'APEDEC dans la protection de l'enfance ;

• Assurer la solidarité et l'entraide entre les membres dans les dures et heureux moments ;

• Utiliser la culture et le sport pour renforcer les valeurs humaines, l'éducation, la santé, la paix et la cohésion sociale

• Mener des activités génératrices de revenus pour trouver des moyens qui facilitent son fonctionnemen, la réalisation de ses missions et spécifiquement celles de protection des droits de l'enfant.

Evolution du CCAI en images

Les débuts

La création du Club Indanga avait pour principale intention de mettre en place une structure auxiliaire d'APEDEC dans la protection des enfants aux niveau communautaire et dans l'amélioration des conditions du milieu protecteur (ménages, écoles et communauté). C'est Mr Innocent NDAYIRAGIJE, Fondateur principal d'APEDEC qui a aussi créé pensé et mis en place les premiers étapes et a établi

Première réunion du groupe constitué















Les activités sportives





Solidarité et entraide




INDANGA


INDANGA





Les rencontres annuelles





















Les rencontres de dimanches au Lycée Communal de Musaga







PERSPECTIVES DU CLUB

Aujourd'hui, il est demandé au club d'identifier les resources internes pour les utiliser aux fins communes avec APEDEC. Au lieu de recruter les éléments extérieurs, utiliser ceux disponibles et compétents issus de notre club. Voici le format :